



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Inspecteur qualité aéronautique et spatiale

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	1/28

Remarque importante :

Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RC. Au moment de la publication du RC de spécialité suite à validation de la DGEFP, ces textes sont transformés en police normale et la remarque de cette page est supprimée.

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Inspecteur qualité aéronautique et spatiale

Sigle du titre professionnel : IQAS

Niveau : III

Code(s) NSF : 253s - Mécanique aéronautique et spatiale - Production (niv100), 200r - Contrôle qualité de produits et procédés industriels

Code(s) ROME : H1506

Formacode : 31336

Date de l'arrêté :

Date de parution au JO de l'arrêté :

Date d'effet de l'arrêté :

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	3/28

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	4/28

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel IQAS

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	<p>Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial</p> <p>Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial</p> <p>Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion</p> <p>Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification</p> <p>Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive</p> <p>S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs</p> <p>Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes</p>	00 h 15 min	<p>Le candidat constitue, préalablement à l'épreuve, un dossier technique sur des inspections effectuées en entreprise ainsi qu'un support à la présentation de ce dossier technique.</p> <p>L'épreuve consiste à présenter au jury, à l'aide du support de présentation, les activités réalisées en mettant en évidence:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques, outils et techniques mis en œuvre, les résultats obtenus, les solutions apportées. • Le contexte du projet, l'environnement et la démarche de travail.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	<p>Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial</p> <p>Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial</p> <p>Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion</p> <p>Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification</p> <p>Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive</p> <p>S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs</p> <p>Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes</p>	00 h 20 min	<p>L'entretien technique se déroule après la présentation du projet en 2 phases:</p> <p>Phase 1 : 10 minutes - Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier technique et de sa présentation.</p> <p>Phase 2 : 10minutes - Le jury pose des questions complémentaires permettant d'évaluer les compétences qui ne seraient pas couvertes par le projet.</p>
▪ Questionnaire professionnel	<p>Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial</p> <p>Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial</p> <p>Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion</p> <p>Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification</p>	00 h 40 min	Le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant, porte sur les aspects techniques et les procédures qualité nécessaires à la maîtrise des compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	5/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 35 min	

Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

Le dossier technique doit être un rapport écrit sur support informatique (éditeur de texte) d'une taille maximale de 30 pages (hors annexes).

Le dossier technique doit contenir à minima:

- Le contexte du projet (situation, environnement, organisation...).
- La présentation technique des outils utilisés et de l'équipement ou installation à inspecter.
- Les documents de contrôle et éventuels rapports de non-conformités associés.
- La démarche de travail et les pistes de solutions explorées.
- Les solutions éventuellement mises en œuvre avec une explication des principaux choix effectués et des résultats obtenus.
- Une conclusion.
- Des annexes comprenant, selon les cas et dans les limites des règles de confidentialité, des plans et/ou photos des équipements concernés, des diagrammes d'organisation, des process de mise en place de la démarche qualité...

Le support de présentation doit être sous format informatique de type "diaporama".

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Phase 1 : L'entretien technique permet notamment de vérifier la capacité du candidat à argumenter et communiquer verbalement de façon claire et explicite sur les éléments de son dossier technique.

Phase 2 : Le jury élargit l'entretien aux compétences qui ne seraient évaluées que partiellement lors de la présentation du projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	6/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer les contrôles et la traçabilité lors des inspections en construction aéronautique et spatiale					
Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial	<p>Les documents et outils de contrôle choisis sont pertinents par rapport à l'activité à réaliser.</p> <p>Les méthodes d'inspection et de sécurité mises en œuvre sont pertinentes et adaptées au sous-ensemble et à la zone d'inspection.</p> <p>Les dommages et défauts sont contrôlés et mesurés avec les matériels adaptés et de façon fiable.</p> <p>La fiche d'inspection et la fiche suiveuse sont correctement renseignées.</p> <p>Les outillages sont contrôlés et les dates d'étalonnage vérifiées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial	<p>Les dommages et défauts sont constatés, identifiés, repérés et classés sans erreur.</p> <p>La fiche d'inspection et la fiche suiveuse sont correctement renseignées sur outils informatiques.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion	<p>Les anomalies de montage et non-conformités (AM et NC) sont bien caractérisées et définies par des termes techniques précis.</p> <p>Les documents de production sont renseignés et lisibles.</p> <p>Les informations transmises sur les documents sont en corrélation avec les fiches techniques d'instruction et les normes constructeur utilisées.</p> <p>Les propositions de solutions ou de réparations sont exprimées de manière synthétique et argumentée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Analyser les non-conformités et communiquer autour de la démarche qualité en aéronautique et spatial					
Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification	La formulation et caractérisation de la problématique est concise et claire. La méthode et les outils d'analyse utilisés permettent d'identifier les causes et les effets. La recherche de solutions est pertinente. Les résultats de l'analyse sont cohérents avec les spécifications définies dans le dossier de conception et les attentes client.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive	Le produit est conforme aux spécifications définies dans le dossier de conception. Les actions correctives sont en adéquation avec le dossier de conception. La traçabilité des actions correctives effectuées par les opérateurs est vérifiée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs	Les référentiels constructeurs sont clairement explicités à l'opérateur. Le dialogue est maîtrisé et bienveillant avec l'opérateur. La compréhension des instructions par les opérateurs est vérifiée. Les termes et langages techniques aéronautiques sont maîtrisés. Le conseil est explicité dans le contexte de la démarche qualité de l'entreprise.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes	L'argumentation orale et les propositions sont cohérentes avec la problématique. Les langages techniques aéronautiques y compris les termes en anglais sont connus et utilisés. La communication est adaptée en fonction de l'interlocuteur, elle est fluide et bienveillante.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification
	Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion
	Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes
	S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs
	Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification
	Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion
Mettre en œuvre des modes opératoires	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification
	Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial
	Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial
	Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre IQAS

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 55 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent en face à face avec le candidat pendant la présentation du projet, l'entretien technique et l'entretien final. Chaque membre du jury prend préalablement connaissance du dossier technique réalisé par le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	9/28

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le responsable de session doit prévoir un surveillant pour la passation du questionnaire professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	10/28



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Inspecteur qualité aéronautique et spatiale

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	11/28

CCP

Assurer les contrôles et la traçabilité lors des inspections en construction aéronautique et spatiale

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial	00 h 15 min	Le candidat constitue, préalablement à l'épreuve, un dossier technique sur des inspections effectuées en entreprise ainsi qu'un support à la présentation de ce dossier technique. L'épreuve consiste à présenter au jury, à l'aide du support de présentation, les activités réalisées en mettant en évidence: <ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques, outils et techniques mis en œuvre, les résultats obtenus, les solutions apportées. • Le contexte du projet, l'environnement et la démarche de travail.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial	00 h 15 min	L'entretien technique se déroule après la présentation du projet. Le jury questionne le candidat, par rapport aux compétences à évaluer, sur la base de son dossier technique et de sa présentation.
▪ Questionnaire professionnel	Contrôler un sous-ensemble / ensemble aéronautique ou spatial Assurer la traçabilité et le suivi qualité dans l'outil de gestion Attester la conformité d'un sous-ensemble / ensemble aéronautique et spatial	00 h 25 min	Le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant, porte sur les aspects techniques et les procédures qualité nécessaires à la maîtrise des compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 55 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	13/28

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le dossier technique doit être un rapport écrit sur support informatique (éditeur de texte) d'une taille maximale de 20 pages (hors annexes).

Le dossier technique doit contenir à minima:

- Le contexte du projet (situation, environnement, organisation...).
- La présentation technique des outils utilisés et de l'équipement ou installation à inspecter.
- Les documents de contrôle et éventuels rapports de non-conformités associés.
- La démarche de travail.
- Une conclusion.
- Des annexes comprenant, selon les cas et dans les limites des règles de confidentialité, des plans et/ou photos des équipements concernés, des diagrammes d'organisation, des process de mise en place de la démarche qualité...

Le support de présentation doit être sous format informatique de type "diaporama".

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique permet notamment de vérifier la capacité du candidat à expliciter les éléments de son dossier technique.

Le jury élargit l'entretien aux compétences qui ne seraient évaluées que partiellement lors de la présentation du projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	14/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer les contrôles et la traçabilité lors des inspections en construction aéronautique et spatiale

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent en face à face avec le candidat pendant toute la durée de la présentation du projet et de l'entretien technique. Chaque membre du jury prend préalablement connaissance du dossier technique réalisé par le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le responsable de session doit prévoir un surveillant pour la passation du questionnaire professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	15/28

CCP

Analyser les non-conformités et communiquer autour de la démarche qualité en aéronautique et spatial

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive	00 h 15 min	Le candidat constitue, préalablement à l'épreuve, un dossier technique sur des inspections ayant données lieu à des analyses effectuées en entreprise ainsi qu'un support à la présentation de ce dossier technique. L'épreuve consiste à présenter au jury, à l'aide du support de présentation, les activités réalisées en mettant en évidence: <ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques, outils et techniques mis en œuvre, les résultats obtenus, les solutions apportées. • Le contexte du projet, l'environnement et la démarche de travail.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification S'assurer de la compréhension de la démarche qualité par les opérateurs Echanger avec différents interlocuteurs internes et externes Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive	00 h 20 min	L'entretien technique se déroule après la présentation du projet. Le jury questionne le candidat, par rapport aux compétences à évaluer, sur la base de son dossier technique et de sa présentation.
▪ Questionnaire professionnel	Analyser un aléa de fabrication, montage, réparation et/ou modification Vérifier la remise en conformité et standardiser les processus dans le cadre de la démarche de qualité préventive	00 h 20 min	Le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant, porte sur les aspects techniques et les procédures qualité nécessaires à la maîtrise des compétences citées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 55 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	17/28

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le dossier technique doit être un rapport écrit sur support informatique (éditeur de texte) d'une taille maximale de 30 pages (hors annexes).

Le dossier technique doit contenir à minima:

- Le contexte du projet (situation, environnement, organisation...).
- Les documents de contrôle et éventuels rapports de non-conformités associés.
- La démarche d'analyse.
- Les solutions éventuellement mises en œuvre avec une explication des principaux choix effectués et des résultats obtenus.
- Une conclusion sur la représentation du métier dans la démarche d'analyse.
- Des annexes comprenant, selon les cas et dans les limites des règles de confidentialité, des plans et/ou photos des équipements concernés, des diagrammes d'organisation, des process de mise en place de la démarche qualité...

Le support de présentation doit être sous format informatique de type "diaporama".

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique permet notamment de vérifier la capacité du candidat à argumenter et communiquer verbalement de façon claire et explicite sur les éléments de son dossier technique.

Le jury élargit l'entretien aux compétences qui ne seraient évaluées que partiellement lors de la présentation du projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	18/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Analyser les non-conformités et communiquer autour de la démarche qualité en aéronautique et spatial

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 35 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent en face à face avec le candidat pendant toute la durée de la présentation du projet et de l'entretien technique. Chaque membre du jury prend préalablement connaissance du dossier technique réalisé par le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le responsable de session doit prévoir un surveillant pour la passation du questionnaire professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	19/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Inspecteur qualité aéronautique et spatiale

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Un local équipé au minimum: <ul style="list-style-type: none">• d'une table• de trois chaises	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien technique	Un local équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Une salle pour la passation du questionnaire professionnel.	1 place assise avec 1 table par candidat + 1 pour le surveillant. Les conditions d'accueil ne devront pas permettre aux candidats d'échanger des informations. Elles devront permettre la libre circulation du surveillant. La salle doit être suffisamment isolée au niveau acoustique pour éviter toute perturbation externe des candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	21/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Ordinateur de bureau équipé de logiciels de bureautiques et connecté à internet.	1	les candidats utilisent successivement cette ressource.
	1	Tableau blanc et feutres de couleurs.	1	les candidats utilisent successivement cette ressource.
	1	Vidéoprojecteur	1	les candidats utilisent successivement cette ressource.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	22/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IQAS	RC	TP-01333	01		05/06/2018	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

